



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

NOMS	Fonctions	Présents	Absents Excusés	Absents	Procurations
ARDISSON Jean-Claude	Conseiller	X			
BLAIN Bruno	1 ^{er} Adjoint	X			
ETIENNE Pierre-Henri	Conseiller	X			
LUCIANO Luc	3 ^{ème} Adjoint	X			
MARCHAL Laurence	Conseillère				
MILLET Amélie	Conseillère	X			
MILLET Jérôme	Conseiller	X			
MORIN Catherine	2 ^{ème} Adjointe	X			
THIRIOT Christian	Maire	X			
TRECAZES- SABATHE Valérie	Conseillère	X			
VARVAT Marie- Pascale	Conseillère	X			

Ordre du jour :

- Approbation PV de la séance du 2 avril 2026.
- Vote du Compte Financier Unique
- Affectation des Résultats
- Vote des taux des taxes directes locales
- Vote du Budget 2026
- Proposition des membres devant siéger à la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)
- Délibération sur montant du forfait voirie à reverser à la CCBDP
- Projet Mairie-Logements :
 1. Attribution du marché pour le lot 8 – Menuiseries
 2. Retour sur la réunion du 17 avril
- Informations, Questions diverses.

Christian THIRIOT déclare la séance ouverte et informe le Conseil que le quorum est atteint.

- ◆ Demande réitérée d'enregistrement des Conseils municipaux : refus du Maire

- ◆ Contestation de la composition de la Commission de Contrôle listes électorales adoptée le 2 avril 2026 : présence des adjoints au Maire non autorisée.
A vérifier.

Bruno BLAIN est désigné Secrétaire de séance.

➤ **Approbation PV de la séance du 2 avril 2026.**

Pour : 9

Abstentions : 2

Adopté

➤ **Vote du Compte Financier Unique**

Monsieur le maire rappelle que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents. Le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité.

Monsieur le maire présente les résultats cumulés à la fin de l'exercice dans les deux sections répartis en Dépenses et Recettes dans chacune des sections.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du CGCT, monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Adopté à l'unanimité

➤ **Affectation des résultats**

Après avoir examiné le CFU statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte financier unique fait apparaître un excédent de fonctionnement de 282 114,63 €, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

. Résultat de l'exercice :	14 063,18 €
. Résultat antérieur reporté	268 051,45 €
. Résultat à affecter	282 114,63 €

. Solde d'exécution d'investissement	-25.366,79 €
. Affectation cpte 1068	25.366,79 €
. Report 2026 en Fonctionnement	256 747,84 €

Adopté à l'unanimité

➤ **Vote des taux des taxes directes locales**

Monsieur le maire précise que les taux présentés le sont sans augmentation pour 2026.

Taxe foncière bâtie (TFB) : 28,78%

Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 59,19%

Taxe habitation (TH) : 18,43%

Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 17,35%

Adopté à l'unanimité

➤ **Vote du Budget 2026**

Monsieur le maire, présente les comptes par section et par chapitre et demande au Conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 présenté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	496 697 ,00 €	496 697 ,00 €
Section d'Investissement	481 171,79 €	481 171,79 €
Total	977 868,79 €	977 868,79 €

Le Conseil municipal approuve le budget présenté au niveau des chapîtres pour chacune des sections.

Adopté à l'unanimité

➤ **Proposition des membres devant siéger à la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)**

Décision reportée

➤ **Délibération sur le montant du forfait voirie à reverser à la CCBDP**

Monsieur le maire indique que suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de délibérer sur le montant de l'enveloppe voirie à transférer à la CC-BDP. L'intégralité du versement permet de bénéficier de l'abondement maximum.

Le conseil municipal décide de transférer la totalité de l'enveloppe 2026.

Adopté à l'unanimité

➤ **Projet Mairie-Logements :**

Attribution du marché pour le lot 8 – Menuiseries
Retour sur la réunion du 17 avril

Monsieur le maire présente le rapport d'analyse des offres pour ce lot réalisé par le Maître d'œuvre, monsieur PATOIS. Après examen, le conseil municipal décide l'attribution du lot 8 à l'entreprise DESGRANGES pour un montant de 23 347,56 € HT.

Adopté à l'unanimité

Retour est fait sur la 1ère réunion de chantier du 7 mai permettant aux entreprises présentes de mettre à jour leurs documents et de définir un certain nombre de modalités pratiques (date de démarrage, sécurisation du chantier...).

➤ **Informations, Questions diverses.**

* Pourquoi l'article proposé par la liste « Pour l'avenir et la ruralité » n'a-t-il pas été publié dans le journal d'informations municipales ? Réponse à été donné par mail de Monsieur le maire le 17 avril avec le soutien de l'ensemble des élus de la majorité.

* Formation des élus : monsieur le maire présente les formations prévues par l'AMF26 et notamment celle intitulée « Les fondamentaux des finances locales et du budget communal » Date : 17 juin à Nyons. Les élus intéressés sont invités à se manifester auprès du secrétariat de Mairie.

* RD147 : tronçon de route interdite de circulation jusqu'à nouvel ordre. Courrier

* Enfouissement des réseaux hameau « la Bâtie » : date prévisionnelle, 18 mai.

* Date prévisionnelle prochain conseil municipal : 4 juin 2026.